



PATRIMOINE : Les salariés de Michelin ont choisi de soutenir à hauteur de 10 000€ la restauration des stalles de l'église de Saint-Sernin



Cette enveloppe de 10 000€ va participer à hauteur de 50% à la restauration des stalles de la chapelle latérale nord de l'église de Saint-Sernin-du-bois.



Les stalles de la chapelle avant leur démontage

Engagée aux côtés de la [Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français](#), la Fondation d'Entreprise Michelin participe au programme « Le Plus Grand Musée de France ». Huit sites industriels Michelin se mobilisent ainsi pour la préservation du patrimoine. Lancée en novembre dernier, l'opération a permis aux salariés de huit sites (Vannes, Saint-Doulchard, Bassens, Blavozy, Roanne, Blanzay, Golbey et la Chapelle-Saint-Luc) de prendre part à la restauration de leur patrimoine de proximité. Un vote en ligne pour sélectionner une œuvre à restaurer a eu lieu du 6 au 23 avril 2021. Les salariés après avoir pris connaissance des dossiers présentés et portés par les communes, ont pu voter en ligne sur le site de la [Sauvegarde de l'Art Français](#) pour sélectionner une œuvre d'art. Bonne nouvelle : Ceux de Blanzay se sont prononcés en faveur de la restauration des stalles (18e siècle) de l'église de Saint-Sernin-du-bois qui bénéficiera d'une enveloppe de 10 000€ pour leur restauration.

L'église de Saint-Sernin du bois, coeur de l'ancien prieuré

L'église reste aujourd'hui le seul témoin de l'origine monastique. C'est dire l'intérêt de protéger et mettre en valeur ce témoin unique, tel que l'histoire nous l'a transmis, monument qui a évolué de l'art roman à l'art baroque. En 1767, l'église a été partiellement reconstruite selon les principes de l'architecture baroque. Le clocher est rebâti avec une flèche inspirée de celle de Montcenis et couverte de tuiles en bois. En 1769, on ajoute les boiseries de la nef, refaites au XXe siècle, puis celles des chapelles et les stalles du chœur. Des autels secondaires occupent les bras du transept : celui de gauche est consacré à la Vierge, celui de droite à Saint-Saturnin. Ce sont les stalles de la chapelle nord (gauche) qui bénéficieront pour leur restauration,

www.creusot-infos.com
Pays : France
Dynamisme : 16



[Visualiser l'article](#)

de l'aide financière de 10 000€ attribuée par la Fondation d'Entreprise Michelin. Une aide qui permettra de financer approximativement leur restauration à hauteur de 50% de l'opération, selon Pascale Fallourd maire de Saint-Sernin.

Bientôt un appel à souscription

Pour Michel Prétet, comme pour Pascale Fallourd maire de Saint-Sernin, cette enveloppe de 10 000€ attribuée pour la restauration des stalles de la chapelle nord est une très bonne nouvelle : «Ça permet un apport financier intéressant pour la commune et ça permet surtout de relancer le programme de travaux qui était prévu pour 2020 et reporté en raison de la Covid 19, ça remet en route la machine...» a expliqué avec humour le président de l'ARESS (Association pour la Restauration de l'Église de Saint-Sernin), avant de rappeler que la tranche de travaux restant à réaliser à l'intérieur de l'église et sur plusieurs années pourrait approcher ou dépasser les 100 000€, s'agissant des peintures murales et des stalles des deux chapelles latérales mais aussi de l'autel de Salignac-Fénelon qui reste aussi à restaurer. D'où cet appel à souscription à réaliser rapidement et si possible cette année, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la commune de Saint-Sernin et l'ARESS, pour financer certains travaux dès 2022.

Faire avancer le programme de travaux

« Nous sommes vraiment touchés, le patrimoine de Saint-Sernin intéresse les salariés de Blanzay dont certains habitent la commune. Ils ont décidé de le faire connaître, cet événement va permettre d'avancer sur le programme de travaux prévus en étroite collaboration avec l'ARESS. Oui nous sommes heureux d'être reconnus, nous sommes très reconnaissants...» a lancé samedi matin la maire de Saint-Sernin. Qui n'a pas manqué de rappeler les efforts financiers de la commune à travers la liste des travaux déjà réalisés ces dernières années sur l'église, comme la restauration récente des sols (tomettes) et des deux autels et retables des chapelles latérales. Des opérations importantes qui succèdent à la réfection du clocher de l'église en 2018 et s'ajoutent à la restauration de deux statues du XVIIIe siècle, la mise en place des nouveaux bancs de la nef et la mise en conformité de l'électricité fin 2020.



Diaporama:<https://www.creusot-infos.com/news/vie-locale/saint-sermin-du-bois/patrimoine-les-salaries-de-michelin-ont-choisi-de-soutenir-a-hauteur-de-10-000eur-la-restauration-des-stalles-de-l-eglise-de-saint-sermin.html>